



Ministerium für Schule und Bildung NRW, 40190 Düsseldorf

29. September 2022

Seite 1 von 3

Aux
Parents et tuteurs légaux
de tous les élèves

Dorothee Feller

Mesures en matière de Corona et d'économie d'énergie dans les écoles

Chers parents, chers représentants légaux,

Aujourd'hui, je m'adresse à vous pour vous communiquer sans tarder d'éventuelles nouvelles réglementations en rapport avec la pandémie de Corona et des mesures d'économie d'énergie actuellement discutées dans les écoles.

En vue d'une éventuelle intensification de la propagation des infections en automne et en hiver, les législateurs allemands ont modifié la loi sur la protection contre les infections (IfSG) et ont donné aux Länder la possibilité de définir des mesures de protection. La loi contient désormais les changements importants suivants pour les écoles :

Pendant la période allant du 1er octobre 2022 au 7 avril 2023, les Länder peuvent prévoir l'obligation de porter un masque pour les élèves à partir de la cinquième année scolaire et pour les employés des écoles dans des conditions strictes. Les classes 1 à 4 sont exemptées de cette règle. Conformément aux dispositions de la nouvelle loi sur la protection contre les infections, le gouvernement du Land fera usage de cette autorisation si l'évolution de l'infection l'exige. Dans ce cas, les écoles seront informées en temps opportun. Pour l'instant, la recommandation de porter un masque continue en vigueur après les vacances d'automne 2022.

Notre objectif principal reste de maintenir le fonctionnement de l'école et les cours en présentiel sans interruption, car cela est particulièrement important pour le développement des compétences et développement psychosocial des élèves.

Anschrift:
Völklinger Straße 49
40221 Düsseldorf
Telefon 0211 5867-40
Telefax 0211 5867-3220
poststelle@msb.nrw.de
www.schulministerium.nrw.de

En ce qui concerne la stratégie de dépistage, nous maintiendrons après les vacances d'automne, comme nous l'avons déjà fait récemment avec succès, la recommandation d'effectuer des tests à domicile en fonction des circonstances, c'est-à-dire qu'il ne sera procédé à des tests qu'en cas de soupçon, comme c'était le cas jusqu'à présent. À cet effet, nous vous remercions pour votre approche réfléchie et confiante des tests à domicile ! Votre bonne gestion de ces tests est une contribution importante au maintien de l'enseignement en présentiel.

Les autotests d'antigènes continuent d'être fournis par le Land. Les élèves reçoivent comme auparavant le matériel de test dans leur école et l'utilisent chez eux en cas de besoin. Si un enfant présente à l'école des symptômes qui permettent de suspecter une infection par le virus Corona, l'enseignant ou le personnel d'encadrement demandera à l'élève de se soumettre à un autotest antigénique en fonction de la situation. Il est généralement possible de renoncer à un test à l'école, comme c'était le cas jusqu'à présent, si l'on dispose d'une attestation du responsable légal confirmant qu'un test a déjà été effectué le même jour à la maison avant la fréquentation de l'école et que le résultat est négatif.

Je continue à faire confiance à votre responsabilité personnelle et je pars du principe que vous n'envoyez vos enfants à l'école qu'en bonne santé ou, en cas de légers symptômes de refroidissement, qu'avec un résultat d'autotest négatif.

Au vu de la situation actuelle quant à la situation actuelle de l'approvisionnement en gaz, nous recevons de plus en plus de demandes concernant la mesure dans laquelle les écoles sont concernées par les économies d'énergie.

En raison de la tension sur l'approvisionnement énergétique et de ses effets négatifs sur nous, en tant que citoyens, sur l'économie et sur l'industrie, nous sommes tous appelés à économiser l'énergie.

Néanmoins, même pendant cette période, la capacité de fonctionnement des écoles doit être maintenue, tout en préservant la protection de la santé et de la sécurité des élèves et du personnel, ainsi qu'un cadre d'apprentissage sain. C'est la raison pour laquelle, selon l'Agence fédérale des réseaux, les écoles font partie des « clients protégés ». Pour expliquer ce que cela signifie, nous avons mis à votre disposition sur le portail de l'éducation des informations complémentaires sur la situation juridique actuelle.

www.url.nrw/schulbetrieb-energieversorgungskrise).

Chers parents, chers représentants légaux,

De la part du ministère, nous mettons tout en œuvre pour que nous puissions relever ensemble les défis de l'automne et de l'hiver, si nous continuons à nous comporter de manière consciente et responsable, comme nous l'avons fait ensemble au cours des derniers mois. Nous vous remercions par conséquent encore une fois pour votre soutien.

Je vous souhaite, à vous et à vos enfants, de belles et reposantes vacances d'automne.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, reading 'Dorothee Feller'. The signature is written in a cursive style with a large initial 'D'.

Dorothee Feller